

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2014

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, rue University, bureau 800, Montréal (Québec), H3A 3S6, ou en consultant le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site d'Investissements Renaissance à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds de revenu élevé Millénium Renaissance (*Fonds*) cherche à dégager le rendement le plus élevé possible, selon une approche fondamentale prudente, en investissant principalement dans un portefeuille équilibré et diversifié de titres à revenu canadiens.

Stratégies de placement : Le Fonds compte investir principalement dans des titres à revenu fixe, des fiducies de revenu et des actions ordinaires du Canada, selon des pondérations découlant de leur attrait relatif.

Risque

Le Fonds est un fonds canadien de dividendes et de revenu d'actions qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2014, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Aston Hill Asset Management Inc. est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2014. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 533 801 \$ au 31 août 2013 à 636 212 \$ au 31 août 2014, en hausse de 19 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle du rendement positif des placements, en partie contrebalancé par des rachats nets de 13 724 \$.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 23,8 % pour la période, contre 27,1 % pour son principal indice de référence, soit l'indice composé S&P/TSX (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui

n'est pas le cas de l'indice de référence principal. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

La croissance constante et les données sur l'économie et l'emploi aux États-Unis ont aidé à faire progresser les marchés boursiers américains et mondiaux au cours de la période. Le conflit géopolitique en Ukraine et au Moyen-Orient, ainsi que les données contradictoires provenant de la Chine et les préoccupations continues quant à son ralentissement économique, ont continué de peser sur les marchés. Les taux d'intérêt à l'échelle mondiale ont été volatils, mais la tendance générale a été légèrement à la baisse, ce qui a favorisé le rendement des fiducies de placement immobilier (*FPI*). Les marchés canadiens ont surclassé la plupart des marchés des autres pays après avoir enregistré des rendements inférieurs au cours des deux dernières années.

L'accent sur les titres canadiens au sein du Fonds a favorisé son rendement, compte tenu du solide rendement du marché canadien. La sélection de titres dans les secteurs de l'énergie, des services financiers et des services publics a contribué au rendement du Fonds. Les principaux piliers du Fonds comprennent HealthLease Properties REIT, Northland Power Inc. et First Quantum Minerals Inc. Les marchés ont répondu de façon positive au fait qu'HealthLease ait consenti à son acquisition par une FPI américaine du secteur des soins de santé. Northland a profité de son expansion en Europe tandis que First Quantum a bénéficié d'une hausse des prix du cuivre.

Une position sous-pondérée dans le secteur des biens de consommation de base a nuí au rendement du Fonds. Cirus Energy Trust, Rouse Properties Inc. et Canexus Corp., dont la nouvelle installation ferroviaire a continué de connaître des retards, figurent au nombre des titres ayant miné le rendement du Fonds.

Le sous-conseiller a continué de réduire l'exposition du Fonds aux FPI parce qu'il craignait qu'une hausse des taux d'intérêt mette de la pression sur le secteur et il a réduit l'exposition du Fonds dans le secteur des services financiers, particulièrement les actions bancaires.

Le sous-conseiller a accru la pondération du Fonds dans les secteurs de l'énergie et des matériaux au cours de la période.

Le sous-conseiller croit qu'un certain nombre de facteurs pourraient avoir une incidence sur le marché canadien au cours de la prochaine période, dont les tensions géopolitiques continues en Ukraine et au Moyen-Orient, l'instabilité dans la zone euro ou le ralentissement de l'économie chinoise. Les secteurs de l'immobilier et des services publics risquent d'être pénalisés si les taux d'intérêt augmentent, mais le secteur des services financiers bénéficierait probablement de pareille hausse. Malgré des difficultés potentielles, le sous-conseiller s'attend à une croissance de l'économie mondiale au cours de la prochaine période, créant ainsi une demande pour les exportations canadiennes et ayant une incidence positive sur les marchés canadiens. Le sous-conseiller estime que le Fonds est bien positionné en vue d'un rendement solide, particulièrement en ce qui concerne les titres cycliques des secteurs de l'énergie et des matériaux qui devraient tirer profit de la demande croissante d'énergie et de métaux de base.

Événements récents

Le 1^{er} janvier 2014, GACI, CIBC Asset Management Holdings Inc., Gestion privée de portefeuille CIBC inc. et Gestion globale d'actifs CIBC inc. (*Gestion CIBC*) ont été regroupées afin de former une entité juridique, GACI, une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*). Ce regroupement n'a aucune incidence sur les activités, les opérations ou les affaires du Fonds. GACI continuera à agir à titre de conseiller en valeurs du Fonds. GACI est la filiale de gestion d'actifs de la Banque CIBC.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les entités d'investissement ayant une obligation d'information du public et les fonds d'investissement auxquels s'appliquent le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* sont tenus d'adopter les IFRS pour les états financiers des périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. Par conséquent, le Fonds adoptera les IFRS à compter du 1^{er} septembre 2014 et publiera ses premiers états financiers préparés selon les IFRS pour le semestre clos le 28 février 2015. Les états financiers intermédiaires et annuels de 2015 comprendront les informations financières comparatives de 2014 et les états de la situation financière d'ouverture au 1^{er} septembre 2013, préparés aussi selon les IFRS.

Le gestionnaire continue, en 2014, à mettre en œuvre son plan de transition aux IFRS pour le Fonds afin de respecter le calendrier visé de présentation de l'information continue. Au 31 août 2014, l'incidence prévue sur les états financiers qui repose sur l'évaluation par le gestionnaire des différences entre les principes comptables généralement reconnus (*PCGR*) du Canada et les IFRS correspondait à ce qui suit :

- L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, permet l'utilisation du cours moyen ou d'une autre convention d'évaluation suivie par les intervenants du marché, faute de mieux en pratique, pour déterminer la juste valeur à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur.

Le Fonds adoptera certaines conventions comptables afin d'évaluer les placements à l'aide du cours moyen du marché, qui se rapproche sensiblement de la valeur liquidative calculée pour l'établissement du prix des opérations pour les porteurs de parts (*valeur liquidative de l'opération*). Par conséquent, l'actif net employé dans la présentation courante de l'information financière (*valeur liquidative selon les PCGR*) sera touché et devrait équivaloir à la valeur liquidative de l'opération, ce qui rendra inutile la présentation d'un rapprochement de la valeur liquidative par part. L'incidence sur les états de la situation financière au 1^{er} septembre 2013 et au 31 août 2014 est présentée dans les états financiers correspondants, figurant dans le rapprochement de l'actif net par part aux 31 août 2014 et 2013.

- L'IFRS 10, *États financiers consolidés*, prévoit une exception aux exigences en matière de consolidation et exige que les filiales soient comptabilisées par l'entité d'investissement à la juste valeur par le biais du résultat net. Le gestionnaire a conclu que le Fonds répondait à la définition d'une entité d'investissement au 1^{er} septembre 2013 et pour la période close le 31 août 2014.
- Les parts du Fonds sont des instruments remboursables au gré du porteur et doivent être présentées en tant que capitaux propres ou en tant que passif en fonction de certains critères. Au 1^{er} septembre 2013 et pour toute la période close le 31 août 2014, les parts du Fonds ne satisfaisaient pas aux critères de classement dans les capitaux propres. Par conséquent, l'avoir des porteurs de parts sera présenté en tant que passif dans les états de la situation financière.
- Selon les IFRS, un tableau des flux de trésorerie doit être présenté, y compris les données comparatives de 2014. Le Fonds ne présentait pas ce tableau auparavant, comme permis par les PCGR du Canada actuels.
- D'autres reclassements, des différences en matière de présentation et des informations complémentaires seront nécessaires dans les états financiers pour qu'ils soient conformes aux nouvelles exigences des IFRS.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs (*conseiller en valeurs*) du Fonds. GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également ses grossistes pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI fournit des capitaux de lancement au Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme standardisés) et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme de gré à gré) au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller, en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 183 806 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à

revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre apparentés*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (*CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres d'emprunt non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur apparenté, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un apparenté;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou une de ses sociétés affiliées.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre apparentés à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions de son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire pourrait détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et les marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2014	2013	2012	2011	2010
Actif net au début de la période	11,01 \$	11,26 \$	10,74 \$	10,05 \$	9,28 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,57 \$	0,50 \$	0,51 \$	0,53 \$	0,53 \$
Total des charges	(0,30)	(0,28)	(0,28)	(0,28)	(0,24)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,21	1,60	0,91	0,87	0,41
Gains latents (pertes latentes) pour la période	1,08	(1,38)	0,08	0,35	0,82
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,56 \$	0,44 \$	1,22 \$	1,47 \$	1,52 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,52 \$
Des dividendes	0,24	0,04	0,03	0,09	0,05
Des gains en capital	0,05	—	—	0,15	—
Remboursement de capital	—	0,20	0,21	—	0,15
Total des distributions³	0,77 \$	0,72 \$	0,72 \$	0,72 \$	0,72 \$
Actif net à la fin de la période	12,80 \$	11,01 \$	11,26 \$	10,74 \$	10,05 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2014	2013	2012	2011	2010
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	598 986 \$	512 710 \$	436 750 \$	437 576 \$	469 221 \$
Nombre de parts en circulation⁴	46 709 641	46 450 686	38 722 759	40 660 187	46 619 204
Ratio des frais de gestion⁵	2,46 %	2,49 %	2,49 %	2,53 %	2,44 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,47 %	2,50 %	2,50 %	2,54 %	2,49 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,25 %	0,24 %	0,12 %	0,11 %	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	99,90 %	101,14 %	45,37 %	25,54 %	32,14 %
Valeur liquidative par part	12,82 \$	11,04 \$	11,28 \$	10,76 \$	10,07 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu élevé Millénium Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2014	2013	2012	2011	2010
Actif net au début de la période	13,49 \$	13,55 \$	12,76 \$	11,78 \$	10,75 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,73 \$	0,62 \$	0,61 \$	0,62 \$	0,62 \$
Total des charges	(0,18)	(0,17)	(0,21)	(0,21)	(0,18)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,50	1,95	1,08	1,01	0,48
Gains latents (pertes latentes) pour la période	1,18	(1,75)	0,05	0,43	0,91
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	3,23 \$	0,65 \$	1,53 \$	1,85 \$	1,83 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,54 \$	0,53 \$	0,54 \$	0,54 \$	0,59 \$
Des dividendes	0,27	0,08	0,06	0,10	0,06
Des gains en capital	0,06	—	—	0,17	—
Remboursement de capital	—	0,19	0,21	—	0,16
Total des distributions³	0,87 \$	0,80 \$	0,81 \$	0,81 \$	0,81 \$
Actif net à la fin de la période	15,97 \$	13,49 \$	13,55 \$	12,76 \$	11,78 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2014	2013	2012	2011	2010
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	24 174 \$	11 193 \$	7 208 \$	4 617 \$	5 860 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 510 823	827 720	531 004	361 130	496 465
Ratio des frais de gestion⁵	1,17 %	1,22 %	1,61 %	1,62 %	1,53 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,55 %	1,60 %	1,62 %	1,66 %	1,62 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,25 %	0,24 %	0,12 %	0,11 %	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	99,90 %	101,14 %	45,37 %	25,54 %	32,14 %
Valeur liquidative par part	16,00 \$	13,52 \$	13,58 \$	12,78 \$	11,80 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu élevé Millénium Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2014	2013	2012	2011	2010
Actif net au début de la période	15,30 \$	15,06 \$	13,85 \$	12,52 \$	11,19 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,80 \$	0,69 \$	0,67 \$	0,67 \$	0,65 \$
Total des charges	—	—	—	—	—
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,70	2,25	1,21	1,11	0,49
Gains latents (pertes latentes) pour la période	1,51	(2,13)	0,11	0,44	0,99
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	4,01 \$	0,81 \$	1,99 \$	2,22 \$	2,13 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,52 \$	0,52 \$	0,52 \$	0,53 \$	0,56 \$
Des dividendes	0,26	0,16	0,09	0,08	0,05
Des gains en capital	0,13	—	—	0,17	—
Remboursement de capital	—	0,10	0,17	—	0,17
Total des distributions³	0,91 \$	0,78 \$	0,78 \$	0,78 \$	0,78 \$
Actif net à la fin de la période	18,41 \$	15,30 \$	15,06 \$	13,85 \$	12,52 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2014	2013	2012	2011	2010
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	13 052 \$	9 898 \$	4 714 \$	4 763 \$	5 053 \$
Nombre de parts en circulation⁴	707 684	645 418	312 421	343 067	402 926
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,25 %	0,24 %	0,12 %	0,11 %	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	99,90 %	101,14 %	45,37 %	25,54 %	32,14 %
Valeur liquidative par part	18,44 \$	15,34 \$	15,09 \$	13,88 \$	12,54 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels à GACI pour couvrir les frais de gestion du Fonds. Ces frais sont calculés selon la valeur liquidative du Fonds et sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement ou de conseil ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les frais payés au(x) sous-conseiller(s) en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant maximal des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts. Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2014, avant renoncations des frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	44,63 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	55,37 %	100,00 %

Rendement passé

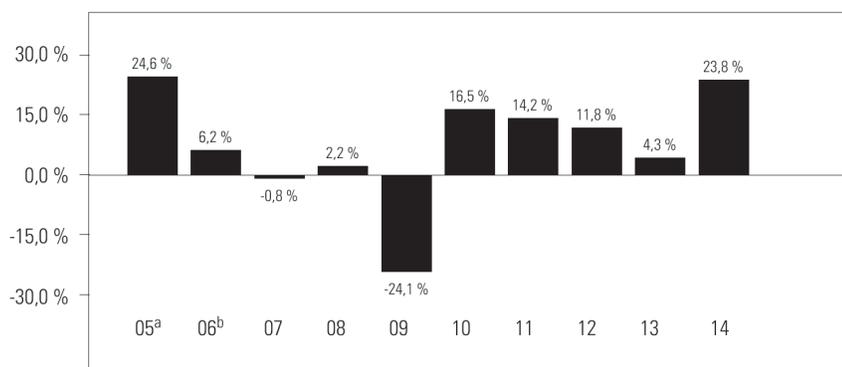
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts résulte surtout des écarts dans les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

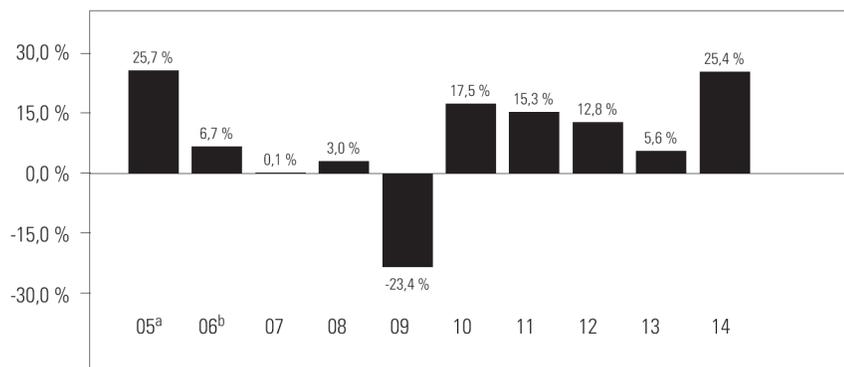
Parts de catégorie A



^a Le rendement couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

^b Le rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

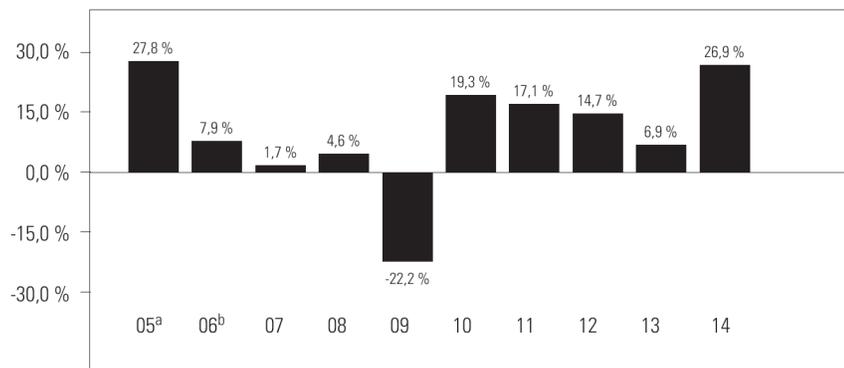
Parts de catégorie F



^a Le rendement couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

^b Le rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

Parts de catégorie O



^a Le rendement couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

^b Le rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2014. Le rendement composé annuel est également comparé avec l'indice (les indices) de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice composé S&P/TSX.

L'indice mixte du Fonds a été remplacé au cours de la période afin de mieux refléter la position du Fonds.

L'indice mixte du Fonds (*indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 65 %, indice composé S&P/TSX
- 15 %, indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX
- 10 %, indice des obligations de toutes les sociétés FTSE TMX Canada
- 10 %, indice Merrill Lynch U.S. High Yield Cash Pay (couvert à 100 % en \$ CA)

L'indice mixte précédent du Fonds (*indice mixte précédent*) était composé de ce qui suit :

- 65 %, indice composé de dividendes S&P/TSX
- 15 %, indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX
- 10 %, indice des obligations de toutes les sociétés FTSE TMX Canada
- 10 %, indice Merrill Lynch U.S. High Yield Cash Pay (couvert à 100 % en \$ CA)

Fonds de revenu élevé Millénium Renaissance

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	23,8 %	13,0 %	13,9 %	8,0 %		13 février 1997
Indice composé S&P/TSX	27,1 %	10,2 %	10,7 %	9,3 %		
Indice mixte	22,3 %	9,9 %	11,4 %	9,3 %		
Indice mixte précédent	23,0 %	10,0 %	11,5 %	9,4 %		
Parts de catégorie F	25,4 %	14,3 %	15,2 %	9,0 %		6 septembre 2001
Indice composé S&P/TSX	27,1 %	10,2 %	10,7 %	9,3 %		
Indice mixte	22,3 %	9,9 %	11,4 %	9,3 %		
Indice mixte précédent	23,0 %	10,0 %	11,5 %	9,4 %		
Parts de catégorie O	26,9 %	15,9 %	16,8 %	10,6 %		18 avril 2002
Indice composé S&P/TSX	27,1 %	10,2 %	10,7 %	9,3 %		
Indice mixte	22,3 %	9,9 %	11,4 %	9,3 %		
Indice mixte précédent	23,0 %	10,0 %	11,5 %	9,4 %		

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

L'indice composé S&P/TSX se veut représentatif du marché boursier canadien et englobe les plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

L'indice de dividendes composé S&P/TSX se veut représentatif d'un indice de référence général des actions canadiennes versant des dividendes. Il comprend toutes les actions de l'indice composé S&P/TSX qui dégagent des dividendes annuels positifs depuis la dernière restructuration de ce dernier.

L'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX est un sous-ensemble de l'indice des fiducies de revenu S&P/TSX. Il s'agit d'un indice sectoriel englobant les fiducies de placement immobilier, qui sont classées dans le secteur des services financiers de la classification industrielle mondiale standard (GICS). La pondération relative de chaque titre de fiducie de placement immobilier se limite à 25 %.

L'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE TMX Canada est divisé en sous-secteurs correspondant aux grands secteurs d'activité : services financiers, communications, industrie, énergie, infrastructures, immobilier et titrisation. Le secteur des sociétés est également divisé en sous-indices selon la note de crédit : un indice regroupant les notes AAA et AA, un indice pour la note A et un indice pour la note BBB.

L'indice Merrill Lynch U.S. High Yield Cash Pay (couvert à 100 % en \$ CA) suit le rendement des titres de créance de sociétés de qualité inférieure libellés en dollars américains et émis sur le marché des États Unis, pour lesquels s'effectue actuellement le paiement des coupons.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son ou ses indices de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Sommaire du portefeuille de placements (au 31 août 2014)

Le sommaire du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau ci-dessous présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Matériaux	26,9
Énergie	20,7
Services financiers	16,8
Autres actions	8,7
Obligations en devises étrangères	8,5
Services publics	6,4
Santé	4,1
Obligations de sociétés	3,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,1
Autres actifs, moins les passifs	0,9
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,1

<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Northland Power Inc.	6,4
First Quantum Minerals Ltd.	5,5
Teck Resources Ltd., catégorie B	4,6
Medical Facilities Corp.	4,1
Agrium Inc.	4,1
Surge Energy Inc.	4,1
Freeport-McMoRan Inc., catégorie B	4,1
Pengrowth Energy Corp.	3,7
Morneau Shepell Inc.	3,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,1
Vermilion Energy Inc.	2,8
Domtar Corp.	2,7
Parallel Energy Trust	2,5
Liquor Stores NA Ltd.	2,4
DH Corp.	2,3
Banque de Montréal	2,0
Northern Blizzard Resources Inc.	2,0
Plaza Retail REIT	1,9
Banque Royale du Canada	1,9
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,9
Banque Toronto-Dominion (La)	1,9
TORC Oil & Gas Ltd.	1,9
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,9
Mosaic Co. (The)	1,8
Potash Corp. of Saskatchewan Inc.	1,8

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500 rue University, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

^{MD} Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de cette entité